



**Procès-verbal de la réunion
du Conseil d'Ecole
Jean Macé – Grenoble
Lundi 13 novembre 2014**

Présents:

Enseignants de l'école:

Mme Rival Christina Directrice (CM1-CM2)
Mme Berger Marion (PS)
Mme Anglaret Elise (MS-GS)
Mme Clisson Anne (CE2-CM1)
Mme Tixier Catherine (MS-GS)
Mme Muraillat Stéphanie TRS (CM1-CM2, CE2-CM1,
MS-GS et PS)
M. Degiorgi Jean-Marc (CP)
Mme Pison Pauline (CE1)

Municipalité :

M. Wiat Jacques
M. Barrot Nicolas (Animateur référent)
Mme Manallah Dounia (ATSEM)

MJC Parmentier :

Mme Pinault Marion

Union de quartier :

Mme Grillot Monique

Parents d'élèves titulaires:

Mme Gagliardini Sophie
Mme Emadali Anouk
Mme Lachoub Sakina
Mme Daval Véronique
Mme Boumendil Sonia
M. Danjean Vincent
Mme Benmeraya Hilla

Parents d'élèves suppléants:

Mme Ben Salah Zohira

Excusés :

Education Nationale :

Mme Manin-Marzo A. (Inspectrice de l'Education Nationale)

Parents d'élèves suppléants:

Mme Pouvreau Stéphanie

Union de quartier :

M. Lauriot Alain

Ordre du jour :

1. Rentrée : effectifs 2014-2015
2. Règlement intérieur 2014-2015
3. Le périscolaire
4. Les principaux projets pédagogiques
5. Les perspectives d'avenir de l'école
6. Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
7. L'enseignement de l'algérien (arabe littéraire)
8. Sécurité (PPMS...)

Le mode de fonctionnement du Conseil d'Ecole est explicité par la Directrice de l'école. Le règlement intérieur du Conseil d'Ecole est adopté.

1. Rentrée : Effectifs 2014-2015

Les effectifs et leur répartition

L'école a vu l'ouverture de sa 7^{ème} classe. 166 jusqu'aux vacances de Toussaint. Il y a eu 3 départs et 5 arrivées. Il y a donc 168 élèves inscrits à ce jour (contre 149 élèves l'année dernière)

- Les élèves ont donc été répartis comme suit :

Classe	Effectifs	Répartition par cours	
PS	27	PS	27
MS-GS	21	MS	11
		GS	10
MS-GS	23	MS	11
		GS	12
CP	27	CP	27
CE1	21	CE1	21
CE2-CM1	25	CE2	21
		CM1	4
CM1-CM2	24	CM1	13
		CM2	11

L'organisation pédagogique

Elle comprend :

- deux Agents Technique Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) à temps plein et une à mi-temps.

Le conseil d'école interroge M. Wiart sur la possibilité d'avoir une ATSEM par classe et à quelle échéance compte tenu de l'ouverture de classe en maternelle en 2013 ; d'autant que M. Bron avait annoncé la nomination d'une ATSEM par classe à l'horizon 2015.

- deux assistantes de vie scolaire (AVS) dont le rôle est de favoriser l'intégration des enfants handicapés à l'école
- un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) qui comprend la maîtresse E (aide spécialisée à dominante pédagogique), la maîtresse G (aide spécialisée à dominante comportemental) et la psychologue scolaire
- une maîtresse CRI qui travaille avec les enfants nouvellement arrivés en France.

Des décloisonnements sont réalisés :

- Des CP travaillent de 13h45 à 14h45 les lundis et mardis avec Mme berger et les vendredis avec Mme Muraillat.
- Mme Rival enseigne l'anglais au CP et M. Degiorgi travaille en calcul mental sur ce même temps avec les CM1-CM2.

2. Règlement intérieur 2014-2015

Il est similaire au règlement intérieur 2013-2014.

Il est conforme au règlement type départemental, a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité lors du Conseil d'Ecole.

Un document intitulé **Extraits du règlement intérieur de l'école primaire Jean Macé** sera collé dans le cahier de liaison des élèves, les familles seront invitées à en prendre connaissance et à le signer. Le

règlement complet sera affiché à l'école et pourra être disponible sur simple demande auprès de la Directrice.

Il est rappelé que l'inscription à l'école entraîne, pour l'élève et sa famille, l'adhésion aux dispositions du règlement intérieur de l'école Jean Macé et l'engagement de le respecter pleinement.

3. Le périscolaire

En date du 16 octobre, nous avons reçu deux courriers signés des élus de la Ville de Grenoble (qui n'ont pas été reçus par les parents délégués à ce jour).

Un premier courrier adressé à l'ensemble des membres du conseil d'école qui présente les perspectives envisagées par la nouvelle Municipalité s'agissant des écoles et de la semaine de l'enfant.

Un second courrier qui demandait de prévoir un point à l'ordre du jour du conseil d'école pour une discussion/évaluation relative aux temps périscolaires. La directrice explique pourquoi ce point n'a pas été ajouté à l'ordre du jour (point non inscrit à l'ordre du jour en temps utile). Après discussion, il est proposé que le questionnaire soit transmis aux parents délégués qui y répondront et le transmettront à la Ville avant le 31 décembre 2014.

Les différents temps périscolaires

En élémentaire, ils sont coordonnés par M. Barrot Nicolas, animateur référent de la Ville de Grenoble.

Temps de pause méridienne (Restauration scolaire)

En élémentaire, 65 élèves sont accueillis durant ce temps qui est organisé en deux services. La moitié des élèves mangent au 1^{er} service de 11h45 à 12h30 et l'autre moitié mangent au second service de 12h30 à 13h15. Ils sont encadrés par 5 animateurs.

En maternelle, 40 élèves répartis en deux services sont accueillis. Ils sont encadrés par 3 ATSEM et 3 animatrices.

Temps périscolaire (16h00-17h30)

En élémentaire

Il y a entre 2 et 3 accompagnements scolaires selon les jours de la semaine.

Quant aux récréatives, elles s'organisent entre des jeux calmes d'intérieur et des jeux d'extérieur. Des cours de dessin ou de chants dispensés par certains animateurs et le référent vont être proposés aux enfants à raison de deux fois par semaine. Chaque jeudi, des activités sont proposées par les bibliothécaires de la Ville de Grenoble.

Il y aura des temps forts : la fête de Noël et un projet Batucada pour Carnaval qui seront mis en œuvre en collaboration avec les enseignants et la MJC Parmentier. Une rubrique périscolaire sur le site web pourra être créée.

En maternelle

Il y a chaque soir une trentaine d'enfants présents en récréative qui sont encadrés par trois animateurs et/ou enseignants et/ou ATSEM. Ce temps est coordonné par la directrice. Des jeux d'extérieur ont été proposés sur septembre-octobre compte tenu des conditions météorologiques favorables. Avec l'évolution de ces dernières, des activités de loisirs créatifs, de jeux de société... vont être mis en œuvre.

Activités éducatives

Elles sont gérées via la MJC Parmentier par Mme Marion Pinault, référente et également directrice du centre de loisirs sans hébergement (CLSH). Mme Marion Pinault présente le bilan des activités éducatives.

Rappel du projet périscolaire de la MJC Parmentier

La MJC Parmentier, dans le cadre de la réforme des temps scolaires, propose aux élèves des écoles Ampère, Anthoard, Nicolas Chorier et Jean Macé, un ensemble d'ateliers sur le temps périscolaire.

Ces activités ont pour but de réduire les inégalités sociales en permettant à tous les enfants de découvrir des activités artistiques, culturelles et sportives en parallèle des temps d'études surveillées.

Par l'intermédiaire de cette nouvelle réforme des rythmes scolaire, la MJC Parmentier souhaite faire exister une nouvelle dynamique autour d'une organisation collective qui comprend l'équipe enseignante, la Ville de Grenoble et les parents.

Les activités

Les ateliers suivants sont mis en place du lundi 29 septembre 2013 au vendredi 6 février 2015.

La MJC Parmentier propose 7 activités par semaine pour 49 enfants de la grande section maternelle au CM2.

L'organisation

Durant les 30 min avant l'activité, les enfants sont pris en charge par la référente MJC. Les activités se déroulent au sein de l'école de 16h30 à 17h30. Les enfants d'élémentaire sont accompagnés à 16h par leur enseignant dans la salle de centre de loisirs et les enfants de maternelle sont récupérés dans leur classe par la référente des activités éducatives de la MJC Parmentier.

La directrice dresse la liste des locaux de l'école utilisés par le centre de loisirs via la MJC Parmentier durant les mercredis et les vacances scolaires. Le Conseil d'Ecole a approuvé à l'unanimité l'utilisation des locaux.

4. Les principaux projets pédagogiques

Ecole :

- Dans le cadre du projet d'école 2014-2018, un travail autour des contes classiques, mythologiques ou étiologiques est enclenché visant à faire acquérir aux élèves un patrimoine culturel commun générant une meilleure compréhension.
- Une deuxième action du projet d'école 2014-2015 visant à favoriser l'implication des parents sera mise en œuvre via la mise en service du site Web de l'école en début de d'année 2015.
- Le classeur de pratiques artistiques et culturelles regroupant les travaux des élèves de la PS au CM2 se voit pérennisé et étoffé par une programmation d'école.
- Noël : Des dégustations culinaires aux accents de Noël seront organisées les mardis 16 et jeudis 18 décembre.
- Projet Batucada dans le cadre de la fête de printemps. Cette fête se déroulera en association avec l'école Claude Bernard, le périscolaire et la MJC Parmentier.
- Fête de l'école : Elle est fixée au vendredi 12 juin à partir de 18h00.
- L'école a maintenant deux poules et un coq dans le poulailler qui était précédemment à l'école Claude Bernard. Le travail sur le compostage et le recyclage des déchets va être relancé.

Les classes :

Maternelle :

- Des animations gustatives collectives régulières seront mises en place auxquelles les familles seront invitées à participer.
- Jardin pédagogique de l'école : La Ville de Grenoble a livré des plants et des bulbes qui ont été mis en terre par les élèves.
- Les trois classes se rendront à la Maison des Collines 2 x 2 jours dans l'année en janvier et en juin.
- Une demande de subvention a été déposée auprès de la Ville de Grenoble. Elle concerne un travail d'éducation artistique, axe fort du projet d'école.
- Un spectacle vivant sur le thème des contes (en lien avec le projet d'école) sera proposé dans le cadre de la fête de Noël le vendredi 19 décembre 2014.
- Un projet autour du cirque sera lancé.

Elémentaire :

- Des sorties « montagne » des deux classes de cycle 3 seront réalisées dans les espaces naturels sensibles (ENS) en cas d'obtention d'une subvention par le Conseil Général. Ces sorties ont pour objectif de faire découvrir différentes essences d'arbres et de rendre les élèves capables de les reconnaître. Elles ont aussi pour vocation la sensibilisation des élèves à la protection de la nature et de l'environnement.
- Des interventions du planning familial sont planifiées. Elles aborderont des thèmes tels que l'estime de soi, la relation au corps, les relations fille/garçon...
- Dans le cadre du projet d'école 2014-2018, un projet « Opéra bouffe » en collaboration avec les Musiciens du Louvre et Mme Francisca Bustarret est en cours de réalisation et donnera lieu à une représentation devant les familles le mercredi 29 avril 2015. Le lieu reste à confirmer.
- La classe de CM1-CM2 s'est inscrite dans le projet initié par l'éducation nationale et la Ville de Grenoble visant à célébrer les 70 ans de libération de Grenoble au travers de différentes actions.

5. Les perspectives de l'école

Les locaux jusqu'à la rentrée 2018

Parmi les salles du bâtiment élémentaire, il y a 4 salles qui sont utilisées comme salle de classe et durant le périscolaire, deux ou trois de ces salles de classe sont dédiés à l'accompagnement scolaire.

La salle d'activité du rez-de-chaussée est utilisée comme salle de musique le jeudi et durant tous les temps périscolaires. La BCD est utilisé tant durant le temps scolaire que périscolaire.

Au sein de la structure modulaire, il y a une salle de classe ainsi qu'une salle utilisée par le RASED, le périscolaire et l'ELCO.

Parmi les salles du bâtiment maternel, il y a deux salles de classe au 1^{er} étage et les salles de restauration au 2^{ème} étage. Les salles d'activités et de motricité du rez-de-chaussée sont utilisées sur les temps scolaires et périscolaires.

Il est important de souligner que l'ensemble des salles est utilisé durant les temps scolaires et périscolaires et qu'en cas d'ouverture de la 8^{ème} classe, des difficultés de gestion des locaux seraient présentes tant sur le temps scolaire que périscolaire puisqu'il n'y aurait plus de salle susceptible d'accueillir les activités récréatives, les activités éducatives, le RASED. L'utilisation des locaux de cantine serait alors inéluctable mais peut-être pas suffisante en cas de hausse importante des effectifs. Quelles sont les solutions envisagées par la Ville de Grenoble sachant qu'il reste encore 3 rentrées scolaires avant l'ouverture de la nouvelle école?

L'évolution de la mixité sociale à l'école Jean Macé

L'équipe enseignante observe une diminution de la mixité sociale à l'école Jean Macé. Il semble important de rappeler que la diversité des niveaux scolaires et la mixité culturelle et sociale au sein de l'école sont des facteurs de réussite importants. Rassembler les élèves en difficulté dans un même établissement ne favorise pas leurs progrès. Mettre en place des classes hétérogènes l'autorise, et sans nuire à la scolarité des meilleurs élèves.

Il est également important d'affirmer le principe de mixité pour une autre raison fondamentale pour notre société. C'est en effet à l'école que les enfants apprennent à vivre ensemble, à connaître, à respecter et à aimer leurs différences, et à devenir des citoyens en partageant des valeurs communes.

Ainsi, ne serait-il pas pertinent d'avoir un regard vigilant par rapport à l'urbanisation de ce quartier en devenir ?

La nouvelle école

Des réunions d'information se sont déroulées les 2 juin 2014 et 9 septembre 2014. Cette dernière a été accompagnée d'un questionnaire distribué aux familles ainsi que d'une présentation-petit-déjeuner de la maquette (positionnement de l'école dans le quartier) en présence de M. Piolle.

Des ateliers de concertation vont maintenant avoir lieu en présence des différents partenaires. Le premier aura lieu le jeudi 20 novembre à 17h30.

Ces ateliers vont-ils avoir un réel impact sur l'agencement de la nouvelle école ?

6. Les activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.)

Elles se déroulent soit durant la pause méridienne (de 11h45 à 12h15 pour les CE2, CM1 et CM2 ou de 13h05 à 13h35 pour les GS, CP et CE1) soit le soir de 16h00 à 17h00. Sur les trois premières périodes de l'année, elles ont pour vocation soit l'aide aux élèves en difficulté, soit l'aide au travail personnel. Sur les périodes 4 et 5, elles pourront également concerner la mise en œuvre d'une action en relation avec le projet d'école et se dérouleront de 16h00 à 17h00.

7. L'enseignement de l'arabe littéraire

Cette langue est enseignée, en Langue de Culture et d'Origine, par une enseignante algérienne, Mme Azil Imène. Les élèves sont divisés en deux groupes de niveau ayant cours soit de 16h à 17h soit de 17h à 18h tous les mardis. Ils se déroulent dans la salle de la structure modulaire. Aujourd'hui, 22 élèves suivent cet enseignement.

8. Sécurité

Exercices d'évacuation

Les exercices d'évacuation réalisés le mardi 7 octobre 2014 se sont déroulés de manière satisfaisante. L'ensemble des élèves a bien évacué les classes.

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

Il a fait l'objet d'un exercice d'opérationnalisation le 14 mai 2013. L'exercice s'est déroulé de façon satisfaisante.

Il a été révisé suite à l'ouverture de classe et aux modifications dans l'utilisation des locaux. Il fera l'objet d'un exercice d'opérationnalisation le 28 avril 2015.

Stationnement aux abords de l'école

Il est rappelé que la mise en œuvre des mesures de « vigilance » du plan Vigipirate est renforcée et réaffirmée. Ainsi, le stationnement aux abords de l'école doit se faire sur les lieux réservés à cet effet.

Les secrétaires de séance

La directrice

M. Degiorgi Jean-Marc

Mme Anouk Emadali

Mme Rival Christina